

Au magasin des Jeunes Gens fashionables

Vous trouverez toujours du nouveau

La semaine prochaine nous vendrons 100 douz. de paires de chaussons en cachemire de couleur, valant reg. 30c. Si vous en achetez 2 paires nous vous en donnerons une paire pour rien.

50 douz. de bretelles tricotées. Ces bretelles ne se vendent jamais moins de 50c., comme nous en avons acheté une grande quantité nous pouvons les écouler à

15c. la paire.

Chapeaux durs, dans les dernières modes américaines

\$2.00 et \$2.50

Ces chapeaux se vendent généralement \$3.50. Chapeaux moles, nouvelle forme, nouvelles nuances.

\$2.00, \$3.50 et \$3.00.

Chapeaux moles Tango—le dernier cri de la saison—dans toutes les nuances.

\$2.50 à \$3.00

Nous avons ce qu'il y a de plus nouveau en fait de casquettes de tous les prix, de plus

50c à \$2.00

Nous venons de recevoir pour le printemps nos nouveaux arrivés, et nous avons ce qu'il y a de plus beau et de plus chic. Prix populaires de

\$1.00 à \$3.00

Cravates, les plus beaux patrons, les couleurs les mieux assorties de

50c à \$1.00

Imperméables "Balmacain", dernier style, toutes les grandeurs se vendant partout \$20.00. A notre magasin jusqu'au 1er mai

\$18.00

Gants Perrin et Dent's en chambré

\$1.00

Gants Perrin et Dent's en sublé gris

\$1.50

Gants Perrin et Dent's en dog skin

\$1.00 et \$1.50

Ces gants sont tous garantis.

Les chaussons BLANCS sont ce qu'il y a de plus nouveau pour le printemps, nous les avons à

35c. et 50c. la pr.

Combinaisons (corps et culottes), pesanteur pour le printemps, en laine et cashmere de

\$1.50 à \$3.50.

Complets Norfolk pour Garçonnetts sont exceptionnels

\$7.50.

En tweed brun foncé et uni.

Notre stock de chapeaux de paille et Panama est arrivé. Venez le voir. Nous avons ce qu'il y a de plus chic, à la dernière mode, prix très raisonnables.

Nous sommes les agents de la fameuse manufacture Art-Kraft pour la basse-ville.

J.-B. SENECAI, MERCIER et CHAPÉLIER

Angle des rues Dalhousie et Rideau OTTAWA.

Téléphone: Rideau 2201.

L'histoire du Canada

Sous le titre *L'enseignement de notre histoire*, Honoré Meunier écrit ce qui suit dans le *Nationalist*:

Un prix d'histoire du Canada pour les élèves de langue française vient d'être fondé à l'Université d'Ottawa. L'idée est venue à l'esprit du R. P. L.-R. Dubé, O.M.I., professeur d'histoire. Il en fit part aux directeurs de l'Union Saint-Joseph qui, témoignant comme toujours de leur généreuse initiative et de leur patriotisme dévoué, ont promis une médaille d'or à l'élève le mieux renseigné sur l'histoire de son pays.

Le fait est à signaler hautement à l'attention de tous ceux qui s'occupent de l'éducation de la jeunesse, ce qu'a déjà fait le "Devoir" d'ailleurs, et nous ajouterons que l'exemple mériterait d'être suivi par nos maisons d'enseignement tant secondaires que primaires. Au lieu de nous en tenir à l'arrière plan, cette initiative est plutôt reléguée au second plan à l'arrière plan. Cette indifférence, apparente ou voulue, accuse une grave lacune qui pourrait devenir coupable de la part de certaines autorités.

La race canadienne-française traverse un peu partout dans notre pays un tournant difficile de son histoire. De toutes parts nous sommes menacés dans notre vitalité individuelle et dans notre influence collective, qui n'est déjà pas trop grande. Il est temps de tromper des énergies nouvelles, de forger des caractères et de former des consciences droites et honnêtes. Or, nos éducateurs, qui ont charge des intelligences et même tantôt de nos âmes, y parviendront en s'efforçant d'instruire les hommes de demain des faits et gestes glorieux de leurs ancêtres.

Qui ne connaît point son histoire, qui ne pratique point le culte des vertus ancestrales, ne saurait être vraiment bon patriote. A preuve, pourqu'il, si ce n'est à cause de leur honnêteté ignorante, tant de nos âmes, au parlement, dans la magistrature ou les professions, sont-ils d'une apathie si décourageante, parfois si criminelle dans les conflits d'intérêt nationaux? Ils ne se rendent pas compte de ce qu'ont fait nos pères pour conquérir et conserver le riche héritage intellectuel et moral dont nous jouissons; conséquemment, ils ne peuvent non plus prévoir à quel prix nous pourrions à notre tour léguer à nos descendants ce dépôt sacré qui nous a été confié, et non donné pour le dissiper.

Que l'on fonde donc dans toutes les maisons d'éducation, selon l'exemple récent et... tardif qui nous est donné par l'Université d'Ottawa, un prix d'histoire du Canada, afin d'encourager ainsi les jeunes à une étude plus sérieuse, plus approfondie et plus réfléchie du passé de leur pays. C'est là seulement, et non de la bouche de nos hommes politiques contemporains, qu'ils puiseront la vérité des faits qui ne mentent point, ainsi que les raisons de combat.

Mais la tâche ne doit pas se résumer à ce simple geste. Un choix plus judicieux des professeurs d'histoire s'impose, et qui devrait tomber sur des pédagogues savants et plus aptes à l'enseignement.

Car enseigner l'histoire, ce n'est pas faire apprendre par cœur à l'enfant une nomenclature de noms et de dates qui s'oublient plus vite qu'ils ne se gravent dans la mémoire—système malheureusement adopté dans TOUTES nos écoles rurales et aussi, pourquoi ne pas le reconnaître une bonne fois dans la plupart de nos collèges classiques et commerciaux. On ne peut enseigner, il est vrai, ce qu'on ignore soi-même, et l'histoire du Canada, à proprement parler, n'a jamais été apprise pour la nation bien simple qu'elle n'a jamais été enseignée telle qu'elle aurait dû l'être. Les Français du moins quelques-uns, la savent mieux que nous. Non: c'est au contraire dégrader des faits, des événements, des œuvres vécues la philosophie pratique qui en découle.

Qu'on initie l'élève à s'attacher à la marche des idées, qui sont éternelles, plutôt qu'à celle des hommes, qui disparaissent. La vie est une continuelle évolution, à nous de savoir en découvrir les mobiles secrets. Le grand ouvrier, l'unique moyen de se surprendre à soi-même, de transmettre plus tard à nos enfants et aux générations futures nos énergies héréditaires, c'est d'apprendre à profiter des leçons du passé.

Et qu'on persuade bien, en plus, aux élèves, au collège ou à la sortie, de ne pas se contenter de ce qui pourrait leur être ou leur avoir

"Christophe Colomb" au théâtre Russell

Les deux et trois juin prochains, au théâtre Russell, sera exécutée l'œuvre fameuse de Félicien David: "Christophe Colomb". Malgré toute sa bonne volonté, un critique anglais commettait ces jours derniers une erreur qui a son importance, en apprenant au public que "Christophe Colomb" était une "Musical Extravaganza".

Félicien David eût certainement trouvé une telle affirmation plus baroque encore qu'*extravaganza*. Par ses temps de "Mitt and Jegg", certains rédacteurs (qui devraient connaître mieux pourtant) ne se gênent pas pour vouloir tout rabaisser au niveau de ces bacheliers musicaux américains. Heureusement que le public saura faire la différence entre le chef-d'œuvre du maître français et les bacheliers yankees.



M. PAUL-G. OUIMET, de Montréal, dans le rôle de "Christophe Colomb".

L'ode symphonique "Christophe Colomb" a été écrite en 1847, trois ans après le retour de Félicien David de l'Égypte, où il s'était exilé avec un certain nombre de Saint-Simoniens, qui furent condamnés par les tribunaux français en 1833 et bannis à cause de leurs idées religieuses et politiques. "Christophe Colomb" suivit de l'ouvrage "Le Désert" du même auteur, publié en 1844. C'est une symphonie descriptive. On y entend tous les bruits de la mer, le calme avec son léger roulis, la tempête et ses mugissements, le retour du calme plat, les chants des matelots, les commandements du maître, etc. Le départ de Colomb est décrit par des adieux touchants de fiancés, les chants d'adieux de la foule, les cris d'encouragement des compagnons demeurés au rivage. La révolte délicate à bord du navire, des menaces de mort sont burlesques contre Colomb, on veut abandonner le héros à son sort et faire du vaisseau son croquis. Puis suivent les paroles calmes et nobles du hardi navigateur, son espérance, sa foi. Enfin le cri: "Terre! terre!" est poussé par la vigie. La foi renaît dans les coeurs. On admire le Nouveau Monde, ses parfums étranges, ses couleurs nouvelles, le chant et les danses des sauvages, leurs costumes, etc. tout est décrit dans le chant et l'orchestration d'une manière vivide et saisissante. L'ode se termine par un grand chœur triomphal en l'honneur du conquérant d'un monde nouveau.

Un libretto complet sera à la portée du public le soir de la représentation, et les auditeurs pourront suivre d'une manière détaillée l'œuvre.

On enseignera, pour acquérir de belles et profitables connaissances, l'importance de s'instruire soi-même, les professeurs ne devant être là que pour diriger l'orientation de nos idées; de même que pour s'initier à l'agriculture, au commerce ou à l'industrie, il est nécessaire de s'y livrer avec sa propre intelligence, et non de se contenter d'écouter, même de retentir ce qui peut nous être dit par des hommes à théories.

Ce ne sont là que quelques brèves observations incohérentes. On reconnaîtra néanmoins qu'elles ont leur raison d'être. Nous n'avons pas à définir ici le rôle que les jeunes auront bientôt à jouer dans le monde. Mais puisqu'ils ont leurs fonctions dans la vie sociale, politique et économique, de graves et lourdes responsabilités à assumer, ils ont l'obligation morale de s'y préparer. L'étude de leur histoire les aguerrira pour les luttes à venir.

Honoré MEUNIER.

Noces d'argent

Mercredi dernier, le 20 mai 1914, au numéro 127 rue Arthur, M. et Mme N.-Athanasie Rondeau, le carrossier bien connu de la rue Wellington, réunissaient leurs amis et connaissances à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de leur mariage. Il va sans dire que la soirée s'est passée fort agréablement. Il y a eu musique, chant, petite partie de cartes et danse, jusqu'aux petites heures du matin. A minuit, un superbe goûter et des rafraîchissements furent servis à un défilé de deux cents invités. La salle était très bien décorée de bannières et de fleurs. M. et Mme N.-A. Rondeau ont reçu un grand nombre de riches cadeaux en argent. Des télégrammes et des cartes de félicitations furent reçues pendant toute la journée de plusieurs parties du Canada et des États-Unis, entre autres de Bellevue, Sask., Brandon, Bienfait, Edmonton, de New-York, etc.

La liste des cadeaux se lit comme suit: de la famille de M. et Mme N.-A. Rondeau, M. et Mme G. Sampson, M. et Mlle H. Fink, un service à thé en argent de quatre morceaux et un grand cabaret en argent; M. et Mlle J.-Bte Bisson, Montréal, un bol à salade en argent; M. et Mlle Eugène Bisson, un miroir de fantaisie monté en argent; M. et Mlle Pinaud, M. et Mlle W. Landreville, un plat à pondring en argent; M. et Mlle J.-H. Weber, un demi douzaine de cuillères à café en argent; M. et Mlle E. Proulx, un demi douzaine de couteaux et une demi douzaine de fourchettes à dîner, en argent; M. et Mlle J.-P. Allen, un plateau à gâteau en argent; Mlle L. Vincent, cuillère à fruits en argent; M. et Mlle Dalton, un couteau à beurre en argent; M. et Mme R. Desjardins, corbeille à fruits en argent; M. et Mme A. Weunteen et sa famille, panier à bonbons en argent; M. Johnny Bourguignon, porte-cornichons en argent; M. et Mme F.-E. Billion, jarre à marmelade en verre taillé, montée en argent; M. et Mme W. J. Lanthier, plateau à tartines en argent; M. et Mme J.-W. Schryburt, plateau à amandes en argent; M. et Mme Rodolphe Rondeau, service à déjeuner en argent; Mme Win. Dunley, un demi douzaine de cuillères à fruits en argent; Mlle V. Vincent, couteau à gâteaux en argent; M. et Mme Willie Rondeau, cuillère à fruits en argent; M. et Mme C. Diotte, corbeille à gâteaux en argent; M. et Mme S. C. Brouillard, beurrier en argent; M. et Mme F. Raganold, cuillère à sucre, couteau à beurre en argent; M. et Mme H. Dagenis, fourchette à poisson en argent; M. et Mme O. Tremblay, plateau à fruits en argent; M. Alex. White, sucrier et pot à crème monté en argent; M. et Mme F.-X. LeCavalier, corbeille à pain

de la lourde tâche de donner au public une audition parfaite. Le rôle de *Christophe Colomb* sera tenu par M. Paul-G. Ouimet, un baryton montréalais de grand talent. M. Eugène Ledue, de New-York, et si avantageusement connu à Ottawa et à Hull, remplira le rôle de *Fernando*, comme premier ténor. Mme Albert Bélanger et Mme Laura Morel-Burns, sopranos, ne manqueraient pas non plus d'être à la hauteur de la mission qui leur a été confiée.

Le Tout-Ottawa artistique sera au Russell pour y entendre l'une des plus belles œuvres musicales qui aient jamais été exécutées dans la Capitale.

Au nombre de ceux qui prendront part à ce grand événement musical, nous relevons les noms suivants: MM. A. Blouin, C. Brosseau, J. Cantin, G. Dumouhel, G. Émond, J. Guimond, J. Hamel, H. Richard, A. Daoust, H. Bigras, H. Lamoureux, J.-E. Chabot, R. Fortier, J.-A. Guimond, J.-S. Pelletier, W. Labelle, J.-H. Laperrière, A. Leclair, R. Sottière, J. Dunn, A. Drouin, M. Chamberland, E. Lalonde, D. Parent, Jos. Tremblay, R. Séguin, P.-H. Durocher, R. Bureau, J.-C.-O. Dubois, V. Bélanger, E. Parent, Engèle Gâté, J.-H. Vincent, A.-J. Corrigan, J.-E. Bérard, E. Bohémier, A.-R. Morisset, A. Beves, J.-T. Moncion, Jos. Boulet, Y. Pierre, A. Dostaler, L. Hurtubise, M. Ladouceur, J.-F. Champagne, J.-M. Briand, M. Labrosse, H. Dumouhel, A. Richard, J.-E. Descharré, H. Groulx, W.-J. Burns, A. Carle, Philippe Villeneuve, H. Landry, A. Trudel, L.-C. Tremblay, V. Noël, G. Vincent, Chas. Pinard, C.-D. Vermet, F.-N. Roberge, O. Nolet, V. Lepage, A. Drouin, Jos. Chenier, Jos. Benoit, E. Joland, Geo. Ardouin, F. Buis, R. Laddé, route, E. Proulx, E. Bray, V. Cloutier, Mme J.-A. Valin, Miles Yvonne Fortin, Minette Gariépy, Christine Durocher, Yvonne Labelle, St-Jean, Rosa Bray, M.-L. Bray, Yvonne Myre, Lumina A.-R. Charbonneau, Flavie Laverdure, M.-T. Durocher, Ardouin, Irène Soulière, Régina Charbonneau, Reinhardt, Jeanne Myre, Yvonne Charbonneau, L. Legault, Mesdames C.-P. Rochon, Zénon Rhéaume, Hilaire Thérien, J.-E. Potvin, L. Fink, Ad. Duchemin; Miles Georgette Clairoux, Jeanne Clairoux, Laurette Chastillon, Jeanette Lavardure, Edna Charbonneau, Mesdames J.-R. Burns, Edgar Carrière, U. Archambault, A. Bérubé, J. Lacroix; Miles Rose Préault, Irène Dorval, Z. Chasson, A. Lise Richard, Aline Reeves, L. Lallier, Germaine Dorval, les Dames

en argent; M. et Mme T.-W. Johnson, plat à custard en argent; M. et Mme J.-A. Charbonneau, jarre à biscuits en argent; Mme W. Raganold, un demi douzaine de cuillères à thé en argent; M. et Mme Firth, une demi douzaine de cuillères à café; Mlle Eva Godin, Eganville, Ontario, fourchette à poisson en or et argent; Mlle L. Vincent, les Demoiselles V. et R. et A. Couineau, M. Art. Cousineau, M. Alf. Carrière, un plat à pondring en argent; Mlle Eléa Tessier, plateau à cartes de visite en argent; M. J.-J. Aubrey, cuillère à sucre, couteau à beurre en argent; M. et Mme J. Landreville, porte-cornichons en verre taillé, monté en argent; Mlle M. Vincent, cuillère à sucre, couteau à beurre en argent; M. et Mme P.-A. Bois, jarre à biscuits en argent; M. et Mme Jas. Leaver, cuillère à sauce en argent; M. et Mme R.-W. Blackely, City View, assiette à gâteaux en argent; M. et Mme E. Gauthier, corbeille à fruits en argent; M. et Mme U.-L. Tremblay et la famille, assiette à pâtés en argent; M. et Mme M. Cain, corbeille à fruits en argent; M. R. et M.-J. Webster, corbeille à fruits en argent, etc.

(Communiqué.)

A vendre
Un cheval et harnais, ainsi qu'une bonne grande express, le tout à très bonnes conditions. S'adresser à
JOS. PAQUIN,
Hull, P. Q.
Téléphone: Queen 7539.

Musique nouvelle
VIENNENT DE PARAÎTRE
1o. Un "Ave Verum"—Motel à une ou deux voix—ad libitum adapté à une mélodie de Liehner. Air doux et très pieux... sera certainement goûté beaucoup des amateurs de belle musique religieuse. Prix 75 centimes. Paroles adaptées et accompagnement par S. S. M. P.
2o. Un très beau cantique pour "Messe de mariage", solos-choeurs à quatre voix. Prix 75 centimes. Partition pour chœur, prix 10 centimes.
Paroles de R.-P.-A. Gohier. Musique de S. S. M. P.
3o. Une jolie Berceuse: Air facile et très chantant. Paroles anglaises avec accompagnement, 25 centimes. Feuilles additionnelles avec paroles françaises, 10 centimes. Musique de M. L. Graham.
Ces trois morceaux ont mérité des appréciations très flatteuses de plusieurs éminents organistes et professeurs de musique du Canada.

En vente chez RAOUL VENNAT, 642, rue St-Denis, Montréal, chez nos marchands de musique et à la Maison Mère des Soeurs Grises, d'Ottawa.
Une nouvelle *Théorie Musicale* vient d'être publiée par les Révérendes Soeurs Grises de la Croix d'Ottawa, 500 "Questions et Réponses". Ce livre est destiné à rendre les plus grands services aux amateurs de l'art musical et tout spécialement aux professeurs de musique, ainsi qu'aux communautés religieuses qui préparent des élèves à recevoir des brevets de musique.

Téléphone: Queen 1855
J.-H. Brunet
Maréchal-Ferrant
Rue VICTORIA, coin MAISONNEUVE
Spécialité: Chevaux de course et chevaux de course.
Une visite est sollicitée.

les Dubois, Miles Yvonne Hudon, Berthe Sarault, Rita Dion, Yvonne Parent, Laurence Dion, les Demoiselles Laehre, Miles Alleuia Parent, J. Oubé, H. Desjardins, Honora Vincent, Rosa Thérien, Louise Sarault, Gratia Gauvin, E. Bélanger, Jeanne Provost; Mesdames E.-J. Patry, Jos. Bergeron, C. J. Provost, Arthur Dufour, F. Roberge, E. Roy; Miles Corinne Cadieux, Emma Dumouhel, A. Gagnon, Mlle J. Pinard, les Demoiselles Landreville, les Demoiselles Langlois, Mlle St-Denis, Mlle Faribault, les Demoiselles Laframboise, les Demoiselles Drouin, Mme P. Boyer, Mme A. Bélanger, Mme Clapin, les Demoiselles Patry, Mme J.-A. Faulkner, Mlle Richard, Mme Doyon, Mesdames Geo. Ardouin, Ed. Gauthier, Schineh et A. Courville, et Mlle D. Villeneuve.

L'orchestre sera composé des musiciens suivants:
Albert Tassé, violon, chef d'orchestre; premiers violons, Lionel Mortimer, Paul Mathé, Elzéar Gougeon, John Johnston, Herculé Brazeau, Albert Seales, Alfred Lemay; seconds violons, Rodolphe Tassé, Henri Boivin, Arthur Boivin, D.-J. Shuttleworth, Henri Grant, James Malloy, Charles Lacroix; violons, F.-B. Jenness, Chas. McKeever, Honoré Tassé et Stanley Coen; violoncelles, Car Lund, E. Tassé, Chas. Mathé et Lucien Labelle; contre-basses, Robert Wimperis et Albert Carter; flûtes, Alfred Williams et Welter Greaves; jeune hautbois, Walter Greaves; clarinettes, Henry Villeneuve et Thos. Dunn; basse, Jas. Ross; cornet, Chas. Ward et Jack Barrett; trombones, Math. Walton, Dave Ritchie et Alfred Stratton; ophicléide, J. Blanchard; cors, Phil. Villeneuve et Ed. Lewis; tambour, J.-T.-T. Brown.
Qu'on se rende en foule!

OFFRE SPECIALE

LUNETTES OU LORNGNS POUR \$2.50

Cette offre est faite dans le but d'introduire mon ouvrage au public Canadien-Français d'Ottawa et des environs et pour prouver que je possède le meilleur bureau équipé pour la vue en ville. Souvenez-vous qu'avec mon atelier pour fabriquer je suis en état de vous donner un meilleur service et meilleur matériel que vous pouvez trouver ailleurs.

Ne retardez pas, venez de suite prendre avantage de cette grande offre.
L'Examen de la Vue Gratia
Rappelez vous bien du nom et de l'adresse:
A.-M. BELANGER
Specialiste Optométriste.
26 RUE RIDEAU.
Avec la pharmacie Rogers, Porte voisine de M. Bilsky. Tél. Queen 4066.

JOSEPH COTE

Agent d'Assurances. Contre le feu, les accidents sur les grandes vitres, les automobiles et sur la vie. Les meilleures compagnies anglaises, américaines et canadiennes.
93 rue George, Ottawa. Téléphone: Rideau 1390.

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

Livres de Prières, Chapelets, Médailles, Statues, Bénitiers, Images, Crucifix.
Aussi un bel assortiment de livres de classes.
Vous pouvez vous les procurer en vous adressant à la
LIBRAIRIE P. C. Guillaume
Angle des rues Sussex et York.

BUREAU: 292 Dalhousie. TELEPHONES: Rideau 804. RESIDENCE: Queen 121.

Banque Nationale

FONDÉE EN 1860
CAPITAL AUTORISE, \$5,000,000. RÉSERVE, \$1,550,000. CAPITAL PAYÉ, \$2,000,000. ACTIE TOTAL, \$23,923,738.39.
Notre Succursale de Paris
14, rue Auber
Permet d'offrir au public voyageur des avantages exceptionnels et au commerce des taux d'échange raisonnables. Lettres de crédit émises sur tous les points du globe. Travellers Cheques, payables sans charges en Europe et en Palestine.
Dépôts de \$1.00 et plus acceptés, retirables à demande. Intérêt bonifié deux fois l'an sur la balance quotidienne. Le clergé et les marchands des campagnes et tous nos clients en général sont assurés d'un service prompt et efficace.
ST-GEO. LEMOINE, gérant.

Notre journal, la "Justice", vient d'entrer dans sa troisième année d'existence. Nous saisissons avec joie l'occasion de cet anniversaire pour vous remercier amplement de votre patronage au passé, et rappeler à votre souvenir la grandeur de la cause pour laquelle nous n'avons cessé de combattre. Toujours sur la brèche, la "Justice" n'a pas négligé un seul instant de seconder dans leurs efforts les nobles et vaillants champions des droits français en Ontario. Vous nous avez vus à la tâche et nous nous anticiper un bienveillant témoignage de la part de ceux qui nous ont suivis.

Mais, vous le savez, les plus beaux dévouements peuvent quelquefois voir leurs forces amoindries—et même anéanties—si les exigences matérielles ne reçoivent pas les attentions qu'elles méritent quotidiennement. Il est sans doute admirable de poursuivre une lutte généreuse, mais encore faut-il que les sacrifices soient quelque peu justement répartis.

La compagnie de La Justice, Limitée, a fait depuis trois ans de bien gros sacrifices financiers pour continuer le combat des préjudices bilingues. Et le public serait étonné d'apprendre jusqu'à quelle somme s'élève la quote-part de La Justice, Limitée.

C'est en nous basant sur ce qui a été accompli, et surtout sur ce qui reste à faire pour amener le triomphe de la cause bilingue en Ontario, que nous prenons présentement la liberté de remémorer à tous les vrais patriotes le devoir qu'ils se trouvent de se mettre en règle avec la caisse de notre journal.

Nous sommes prêts à continuer la lutte, à condition que l'on ne perde pas totalement de vue quelles ressources il faut mettre en œuvre pour faire vivre, grandir et prospérer un journal de combat.

Votre remise n'est que peu de chose, mais songez que votre cas se répète des milliers de fois, et que la réunion de toutes ces redevances formera un montant qui nous aidera à lutter vaillamment.

Espérant que vous tiendrez à vous rendre à notre juste réclamation, et que vous vous ferez un devoir patriotique de nous continuer votre précieux concours,

Nous demeurons, vos tout dévoués,
LA JUSTICE, Limitée.

N. B.—Prière de ne pas oublier que tous les abonnements sont strictement payables d'avance. Ne remettez pas à demain l'envoi de votre souscription. Récrivez-nous aujourd'hui.

Tournée d'inspection

DEPUIS QUELQUES JOURS, M. J.-M. Fleury, professeur à l'Académie Youville, est en tournée d'inspection dans le comté de Sudbury. Un ordre du ministre de l'Instruction publique a été transmis à M. Fleury, et nos compatriotes de l'ouest ontarien auront l'avantage de voir leurs écoles inspectées par un Français catholique. Sans doute la tâche imposée à M. Fleury pourrait être accomplie dans des conditions moins ingrates, si les menés fanatiques du gouvernement, par exemple, avaient semé partout moins de révolte. Mais l'élément franco-canadien de Sudbury ne pourra, nous n'en doutons pas, que faire bon accueil à l'envoyé de Toronto. Chacun connaît d'ailleurs l'entier dévouement de M. Fleury à la cause bilingue, et ce serait mal augurer de la générosité des nôtres que de penser que M. Fleury pourra rencontrer de réelles difficultés au cours de sa mission.

M. Bonneau a raison

Dans son journal, la Justice, de Biddeford, M. Alfred Bonneau fait un appel au sens d'équité des Artisans Canadiens-Français. Après avoir démontré le but poursuivi par Mgr Walsh, instigateur de certains amendements à la constitution des Artisans, M. Bonneau ajoute:

"LA JUSTICE (de Biddeford) fait appel à tous ses confrères, non pas tant pour protéger les intérêts matériels de son directeur dans cette société à laquelle il a payé ses cotisations depuis 17 ans, mais pour que cet amendement inqualifiable ne soit écarté de l'assemblée qu'il mérite et pour, aussi, que Mgr Walsh sache, que dans la lutte que nous avons entreprise, contre son assimilation, notre clergé, nos sociétés, toute notre race est unie et capable de faire face à ses méprisables tentatives."

L'amendement auquel s'objecte avec raison M. Bonneau est le suivant:

"Art. 78.—Substituer la rédaction suivante: '1o. L'abandon de la religion catholique; 2o. L'affiliation à une société condamnée par l'Eglise; 3o. L'excommunication ou l'interdit par l'autorité religieuse compétente avec les formalités voulues par le Droit Canon; 4o. L'abandon de sa femme ou de ses enfants sans pourvoir à leur entretien; 5o. Le fait de ne pas avoir déclaré la vérité dans l'examen médical; 6o. L'immoralité notoire; 7o. La condamnation à une amende ou à l'emprisonnement pour félonie ou acte criminel considéré grave; 8o. Le fait d'avoir fraudé la Société en retirant des bénéfices ou autrement, entraînant l'expulsion du sociétaire et la perte de ses droits, suivant les prescriptions des articles 78a, 78b et 78c."

On sait que M. Bonneau est directement visé par le troisième paragraphe de l'amendement ci-dessus. Tout le litige sera cependant soumis à la convention générale des Artisans, qui aura lieu à Montréal, le 17 août prochain.

Voici le communiqué de la succursale de Biddeford, Maine: Aux membres des Succursales des Artisans Canadiens-Français du Canada et des Etats-Unis.

Chers Confrères—

ATTENDU QUE, les catholiques de langue française de l'Etat du Maine étant en butte aux injustices de Mgr Walsh, ont tenu depuis quelques années des conventions dans le but de travailler à la revendication de leurs droits.

ATTENDU QUE, les dernières conventions ont été sur le comité exécutif certains membres de la Société des Artisans Canadiens-Français.

ATTENDU QUE, Mgr Walsh ayant interdit, SANS EN DONNER RAISONS JUSTIFIABLES, six des principaux lutteurs parmi lesquels se trouvent trois Artisans.

ATTENDU QUE, Mgr Walsh a exercé une forte pression sur le Conseil Exécutif de la Société, afin de faire expulser Alfred Bonneau de ses rangs, un des membres fondateurs de notre succursale, se trouvant sous le coup de l'interdit, parce que ce dernier continue à combattre les tendances assimilatrices de Mgr Walsh.

ATTENDU QUE, cet acte de Mgr Walsh est fait simplement dans un but de vengeance et afin de détruire l'organisation des Catholiques de langue française, au moyen de l'intimidation et des menaces.

ATTENDU QUE, Mgr Walsh ayant gain de cause, il en résulterait des conséquences funestes pour tous les Canadiens-français de la Nouvelle-Angleterre.

IL EST RESOLU QUE, la succursale de Biddeford, réunie en assemblée spéciale, proteste énergiquement contre l'amendement à l'article 78 comportant l'expulsion des membres interdits.

IL EST DE PLUS RESOLU QUE, copies des présentes soient adressées à toutes les succursales du Maine, de la Nouvelle-Angleterre et du Canada, leur demandant d'insister leurs forces pour défaire le dit amendement, à la prochaine convention du 17 août 1914, afin de ne pas donner suite aux conspirations de Mgr Walsh contre ceux de nos frères qui luttent si vaillamment pour la conservation de notre langue, afin d'éloigner notre élément du gouffre de l'apostasie.

Et nous prions tous nos frères de se liguer avec nous contre une pareille tentative de tyrannie dans notre société, qui a toujours été un foyer de ralliement de notre race. C'est le temps de montrer notre cohésion devant l'ennemi commun.

L. E. ROCHEFORT, Président.
DAVID J. BOUTHOT, Sec.-Arch.
Biddeford, Me, 11 mai, 1914.

Deuil pénible

Une grande épreuve vient de frapper l'hôpital de la rue Water et la communauté des Soeurs Grises de la Croix.

La Révérende Marie du Sauveur a succombé hier à la maladie de cœur qui la minait depuis longtemps.

Sophonie Doray, née à Saint-Hermas, P. Q., était fille de M. Félix Doray et d'Antoinette Fautoux.

Entrée au noviciat le treize septembre mil huit cent soixante-neuf, elle a fait profession le vingt-trois novembre mil huit cent soixante-onze, sous le nom de Soeur Marie du Sauveur.

Employée à l'enseignement dans les premières années de sa vie religieuse, elle fut ensuite nommée supérieure à la maison de Maniwaki, P. Q., en 1879. De 1899 à 1906, supérieure à l'hôpital du Saint-Sauveur, de 1906 à 1914, supérieure à l'hôpital de la rue Water, Ottawa.

Femme forte, de haute intelligence, Soeur Marie du Sauveur a fait le bien sans bruit et avec un dévouement digne d'éloges. Dans les différentes maisons de l'Institut où elle est passée, elle a su gagner l'estime et la confiance de ceux qui l'entouraient et partout, elle a laissé dans ses actes, le parfum de la grande charité qui la caractérisait et dont nous garderons à jamais le souvenir!

Les pauvres, les malades, les affligés, oh! que n'auraient-ils pas à dire à cette heure où la douleur aggrave les cœurs!... Ils se contentent de consoler leur deuil en déposant sur sa tombe un hommage de vénération attendrie et le mot d'une espérance immortelle.

Notre chère Soeur Marie du Sauveur, après avoir reçu tous les sacrements de notre Mère la sainte Eglise et sous la main bénissante du prêtre qui lui donnait la dernière absolution, a rendu son âme à Dieu le 21 mai, à 6.30, au soir de la belle fête de l'Ascension.

Elle était dans la 65ième année de son âge et la 44ième de sa vie religieuse.

Sa mort cause un vide immense à l'hôpital de la rue Water, et soulève un regret universel dans la population d'Ottawa.

Nos sincères condoléances à sa famille éplorée. (Communiqué.)

La Banque Nationale

Le rapport annuel de cette institution financière montre un profit de \$319,902.75.

L'exercice fiscal 1913-1914 de la Banque Nationale, une de nos institutions canadiennes les plus prospères, accuse un chiffre d'affaires réellement superbe malgré les temps qu'on regarde pénibles en tant de quartiers. En effet, sous l'habile direction de ses pré-

niers officiers, cette banque a réalisé, après avoir pourvu pour les intérêts accrus sur dépôts et pour les dettes mauvaises et coûteuses, un profit de \$319,902.75.

Avec 139 succursales dans la province de Québec, une à Ottawa, et une autre à Paris, (France), la Banque Nationale peut à juste titre être classée parmi nos institutions purement locales et les succès marqués qu'elle remporte sont un beau témoignage à l'esprit financier de nos co-provinciaux.

Le 30 avril 1913, une balance de \$71,396.53 avait été portée au crédit de Profits et Pertes, ce qui forme la somme de \$394,299.28 qui a été appropriée comme suit: Dividendes, au taux de 8 pour cent par année, \$160,000; Porté au fonds de réserve, \$150,000; Porté au fonds de pension, \$10,000; Porté au compte d'ouverture de succursales, \$12,000; Balance portée au crédit du compte de Profits et Pertes, \$62,299.28.

Le passif de la banque, sans entrer dans tous les détails, se compose comme suit: Billets en circulation, \$2,670,550; Dividendes non réclamés, \$1,011.73; Dividende payable le 1er mai, \$40,000; Dû à d'autres banques ou à des agences de la banque, \$789,393.57; Capital versé, \$2,000,000; Fonds de réserve, \$1,700,000; Compte de Profits et Pertes, \$62,299.28; Total du passif, \$25,983,239.22.

L'actif de la banque, sans entrer non plus dans tous les détails, se compose comme suit: Espèces et billets de la Puissance, \$1,469,823.77; Billets d'autres banques, chèques sur autres banques, dû par d'autres banques et dû par des agences de la banque en pays étrangers, \$1,401,887.69; Dépôt au gouvernement, dépôts aux réserves centrales d'or, débiteurs diverses et prêts à demande, \$5,989,575.43; Prêts courants, escomptes et avances au public, \$15,624,208.16; Prêts aux municipalités, \$493,250.00; Billets et effets de commerce, escomptes en souffrance, (pertes pourvues) \$24,775.04; Immeubles autres que les édifices de la banque, \$110,843.79; Hypothèques sur immeubles vendus par la Banque, \$87,122.24; Edifices de la banque, ameublement, papeterie, etc., \$781,752.10; Total l'actif, \$25,983,239.22.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires a eu lieu mercredi dernier, le 27 mai, à trois heures p. m., à Québec.

A partir de samedi et toute la semaine prochaine nous aurons des occasions exceptionnelles pour les habits d'hommes et de garçonnets.



Habits "Fit-Rite", nouveaux modèles du printemps de \$20 à \$25, pour \$15.00

Nouveaux habits pour hommes, de \$10 à \$12, pour \$7.50

De \$14 à \$18, pour \$9.95

300 paires de pantalons pour hommes, valeur régulière de \$2.00, pour \$1.49



Nouveaux habits de serge et tweed pour garçonnets, valeur régulière de \$5.00 à \$7.50, pour \$3.98

Nouveaux habits lavables pour garçonnets, de \$1.00 à \$1.25, pour 75c.

Nouveaux costumes de jeux pour garçonnets, valeur spéciale, 39c et 49c.

M. CARRIERE, 53 et 61, Principale, HULL.

Au plus beau et plus grand magasin de meubles de Hull.

On demande 500 personnes pour lundi matin, le 1er juin, de 10 heures à midi, pour acheter des Couchettes, des Springs et de Matelas en bas du prix coûtant. Nous avons des gros paiements à faire pour le 4 de juin et nos fournisseurs nous forcent à les payer pour cette date. C'est pourquoi nous sommes décidé de sacrifier tout notre stock mais spécialement les Couchettes, les Springs et les Matelas pour 2 heures seulement.

De 10 heures à midi

Springs en fer, tels que vignette, en fil d'acier, double monture en fer de première qualité, garanti ne pas rouiller. Prix régulier \$5.00. Pour lundi matin seulement \$2.45.

Couchettes doubles en fer, telles que vignette, finies en émail cuit, peintes à la main. Prix régulier \$3.50. Pour lundi matin seulement \$1.79.

Il est impossible, vu le manque d'espace, de mentionner ici toutes les valeurs que nous offrons pour lundi matin. Rendez-vous au magasin de Jos. Paquin.

Couchette en fer, telles que vignette, avec garniture en cuir au pied et à la tête, finies en émail américain, bonne valeur à \$6.00. Lundi matin pour 2 heures seulement \$3.35.

Jos. Paquin

et vous serez étonnés d'y voir les réductions en général.

JOS. PAQUIN, Au Post Interprovincial. Téléphone: Queen 7539.

Grand Evénement Musical

AU THEATRE RUSSEL, OTTAWA

Les 2 et 3 Juin au soir, '14

Au profit de l'Hospice St-Charles, d'Ottawa

Sous le distingué patronage de: Leurs Altesses Royales le Gouverneur Général et la Duchesse de Connaught.

L'ODÉ SYMPHONIQUE "CHRISTOPHE COLOMB"

Drame musical en quatre parties de Felicien David.

Sera chantée par un chœur puissant de 200 voix. Sous la direction de M. CHAS.-J. CHARLEBOIS, d'Ottawa.

Avec un orchestre de 75 instruments M. J.-Albert Tassé, chef d'orchestre.

M. PAUL-G. OUMMET, de Montréal, Baryton dans le rôle de "Christophe Colomb".

M. EUGENE LEDUC, de New-York, Ténor.

MADAME ALBERT BELANGER, d'Ottawa, Soprano.

MADAME LAURA MOREL-BURNS, de Hull, Contralto.

M. ARMAND LACROIX, d'Ottawa, Baryton.

M. DELVAL RICHARD, d'Ottawa, Soprano.

Sièges réservés 75c, \$1.00 et \$1.50.

Prix d'entrée 50c.

Plan de la salle ouvert au Théâtre Russell, 28 mai